

Tarn et Garonne

COMMUNE DE LÉOJAC BELLEGARDE

Réunion du Conseil Municipal du 11 juillet 2023

Compte rendu de séance

L'an deux mil vingt-trois, le onze juillet à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur QUATRE Christian, Maire.

**Étaient présents :** M Christian QUATRE, Mme Méline LEROUX, M Pierre MAZILLE, M Fabien SZOPA, Mme FABRE Sandra, Mme LEMAIRE Christine, M Brice CASTETS, M Jérôme LUCIANAZ, Mme PLANCQ Fabienne, Mme Nicole HUBERT, Mme CANO LEGEAY Chrystel, M Arnaud TESQUIÉ

**Représenté :**

**Absents :** Mme Audrey SOULA, M Sébastien GINESTY, M Philippe LEBLANC

**OBJET : DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'en raison des besoins correspondant à un accroissement temporaire d'activité qui existe au service de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps non complet et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant à l'emploi.

Monsieur le Maire propose d'inscrire au **Tableau des Emplois** annexé au budget :

- du 01 août au 20 octobre 2023 est crée un poste d'adjoint technique à raison de 20 heures par semaine.

La rémunération de l'agent contractuel sera calculée sur la base de l'indice brut en référence au 1<sup>er</sup> échelon du grade. Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité décide de créer ce poste.

Le Maire

